

Questions orales

s'il a un vrai intérêt dans les intérêts des femmes de ce pays?

[Traduction]

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suppose qu'il faut s'attendre du député qu'il pose une question astucieuse comme de demander si nous n'annoncerons pas la création d'une stratégie nationale sur les garderies parce que c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Les députés d'en face posent des questions et crient ensuite pour qu'on n'entende pas les réponses.

Le gouvernement est toujours en faveur de la mise en oeuvre d'un programme national de garderies. En fait, si ce n'était pas de l'obstruction du Parti libéral du Canada, ce programme aurait déjà été mis en oeuvre. Le projet de loi sur les garderies est resté en plan au Sénat à cause du Parti libéral du Canada.

Cependant, il sera mis en oeuvre au cours de la présente législature. En outre, nous continuons de financer les garderies par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada et le programme de projets novateurs en matière de garde d'enfants. Ce sont là d'importantes mesures que nous avons prises pour garantir la prestation de services de garde aux Canadiens.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, en cette journée dédiée à toutes les femmes du monde entier, il est décourageant de constater que les Canadiennes doivent encore lutter pour abattre des obstacles aux plus hauts niveaux. Un juge de la Cour suprême du Canada déclarait récemment que les tribunaux sont discriminatoires à l'égard des femmes. Voici que le secrétaire d'État réduit radicalement le budget des programmes destinés aux femmes. Et comme si ce n'était pas suffisant, le président du Conseil du Trésor refuse de reconnaître la valeur du travail des femmes.

En l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le premier ministre ou le vice-premier ministre vont-ils appuyer les efforts déployés par le président de la Commission canadienne des

droits de la personne et enjoindre au Conseil du Trésor de corriger les injustices que subissent 70 000 fonctionnaires qu'on escroque de milliers de dollars de salaire?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je tiens à dire tout d'abord à ma collègue que notre gouvernement est le premier à avoir pris des mesures pour corriger les inégalités salariales qui existent entre hommes et femmes au sein de la fonction publique fédérale.

Après cinq années d'étude conjointe avec les syndicats et après que les syndicats se furent retirés de l'affaire, nous avons agi en accordant 317 millions de dollars de paiements rétroactifs et 76 millions de dollars par année en rajustements de salaire afin de corriger les inégalités salariales révélées par cette étude.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, je ne suis pas injuste ni du genre à contester ou à minimiser les progrès déjà accomplis, mais je dois dire que le travail n'est pas terminé.

Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Celui-ci n'ignore pas que, le 23 janvier dernier, la Commission de la fonction publique du Canada s'est retirée de l'étude syndicale-patronale sur le sujet du salaire égal pour un travail égal.

Le ministre va-t-il collaborer et promettre que le Conseil du Trésor va donner suite à toutes les recommandations de l'étude mixte quinquennale et accorder aux femmes fonctionnaires les rajustements de salaire et les paiements rétroactifs auxquels elles ont droit?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je viens de dire que nous avons décidé de corriger les inégalités salariales et de faire en sorte que cette étude quinquennale donne des résultats concrets.

Je citerai ici le président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Yalden, qui s'est dit extrêmement heureux dans l'ensemble que, après cinq années de pourparlers et d'études, le gouvernement se décide à agir: «Trois cent dix-sept millions de dollars en paiements rétroactifs, c'est beaucoup d'argent, et c'est un grand pas dans la bonne direction.» C'est le président de la Commission qui le dit.

Mme Blondin: Je ne dis pas le contraire. Seulement, il reste beaucoup à faire.